Nos prestations

Les frais de séjour et les honoraires médicaux sont à votre charge ou à celle de votre mutuelle.

Les frais de séjour:

Ils correspondent à l'ensemble des prestations exécutées par l'établissement.

- **Si vous êtes assuré social :** Soit les frais de séjour sont pris à 80 % (20 % des frais sont alors à votre charge ou à celle de votre mutuelle, il s'agit du ticket modérateur), soit les frais de séjour sont pris à 100 % selon l'intervention réalisée (acte supérieur ou égal à 120 €) ainsi que dans certains cas particuliers (accident du travail, invalidité, longue maladie, maternité, etc.).
- Si vous n'êtes pas assuré social : renseignez-vous lors de votre pré-admission.

Ticket modérateur: La participation forfaitaire est de 24€.

<u>Le forfait journalier obligatoire:</u>

Il constitue votre contribution directe dans tous les établissements de santé privés et publics depuis 1983. Son montant est fixé par arrêté ministériel et facturé pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le jour de sortie. Il est remboursé par les mutuelles complémentaires

Nos Tarifs des prestations :

- Chambre particulière en ambulatoire : 55€ Chambre particulière, coffre-fort
- Forfait Ambulatoire 25€

Télévision, Collation accompagnant, Pochette bien-être (Gel douche, Peigne, Savon, Brosse à dent, Masque...)

- Chambre Solo en hospitalisation 90 €/j
 Chambre particulière, coffre-fort
- Chambre Confort en hospitalisation 100€/j
 Chambre particulière, coffre-fort, Télévision canal+, Wifi,
 Pochette bien-être (Gel douche, Peigne, Savon, Brosse à dent, Masque...)
- Chambre Prestige en hospitalisation 120€/j
 Chambre particulière, coffre-fort, Télévision canal+, Wifi, Kit textile, Lit accompagnant,
 Mini frigo, Pochette bien-être (Gel douche, Peigne, Savon, Brosse à dent, Masque...)
- Chambre Double Connect en hospitalisation 20 €/j
 Coffre-fort, Télévision canal+, Casque audio, Pochette bien-être (Gel douche, Peigne, Savon, Brosse à dent, Masque...)